



**Centre Universitaire de Mayotte  
Conseil d'administration  
Séance du 10 décembre 2014**

**Délibération n° 2014 – 15**

- Vu le Code de l'éducation

-Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte

Membres du conseil d'administration en exercice :	20
Membres présents : Ayant voix délibérative	13
Membres représentés : (Procuration)	1
Quorum :	10

**Le conseil d'administration a pris la délibération suivante à l'unanimité :**

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2015 est approuvé.

Fait à Dombéni, le 15 décembre 2014

Le Directeur du CUFR

Le directeur  
Laurent CHASSOT